

Le 3 décembre 2012.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 3 décembre 2012, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du dernier procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	8 057,25 \$	sub. biblio.	1 000,00
	Remb. divers	319,01	mutation	600,00
	Internet	826,08	sablière	850,65

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Rémunération des élus	4 ^e vers. final	5 175,00 \$
Comité Récréatif NDH	remb. dons 2012.	1 652,00
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. vacances	1 973,63
Rec. Gén. can.		533,15
Gilles Leblanc	c.c. nov.	100,00
Noël Côté	all. cell. bureau, dép.	290,00
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
....	all. location mach.	500,00
....	km	59,40
Forfait Médéric Desharnais	½ du contrat	517,39
Coop. Bois-Francs	diesel	2 852,79
Excavation Grégoire Garneau	rang 10 Ham-Nord ½	2 828,39
Buropro	encre	68,97
Lubtek	huile camion	478,42
Robitaille Équipement	couteaux grader	2 996,25
....	chaîne convoyeur sableuse	1 900,60
SAAQ	immatriculation souffleur	377,15
Gesterra	journée Normand Maurice	43,00
....	enfouissement nov.	337,90
....	récupération nov.	242,14
Éditions Juridiques FD	livre des minutes	294,54
Hydro Québec	caserne	76,42
....	garage	67,24
....	c.c.	483,57
....	usine	592,44
....	terrain jeux	98,35
....	terrain municipal	85,62
Luce Périard	3 blocs ciment	150,00
Gilles Leblanc	ménage terrain jeux	30,00
B. Paquette, N. Paquette	enlever mur ciment caserne	80,00
Coop. Ham-Nord	matériel étagère bureau municipal	99,91
B. Paquette	temps	60,00
Johanne Allard	plinthe bâtiment loisir	7,48

Coop. Ham-Nord	bois pour réparer bandes patinoire (657,97 – CR 357,75)	300,22
Rogers		78,67
Pièces Autos Bois-Francis		19,48
René Poisson		24,07
F.Q.M.	transport panneaux	11,73
Buropro	livre bibliothèque	31,45
Excavation Grégoire Garneau	mélanger sel/sable	546,13
Carrière Sts-Marthyrs		13,80
Peinture Expert	huile mur rallonge c.c.	75,81
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 879,42
Laboratoires analyses SM		124,17
Télébec		178,45
Coop. Ham-Nord	aqueduc	58,20
....	terrain de jeux	113,78
Schéma couverture risque	2 hommes	210,00
Permis feu + achat divers		303,72
Pratique pompiers, oct. nov. + vérification 9 x 60h x 12,50\$/h		750,00
Sortie pompiers, 8 x 25h x 18\$/h		450,00
Postes Canada	100 timbres	70,13
....	circulaires	88,02
Réseau mobilité plus		88,94
Buropro	classement chargées projet	59,39
Chargées de projet (2)	inc. poste + km	880,48
RC Novation	surveillance internet	321,93
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	136,19
....	internet	574,88
Charest International	écrous	294,10
Hydro Québec	éclairage public	183,44
Turmel Pneus	réparation pneus	193,90
Produits d'affaires NEBS	papeterie grand livre	811,49
Débroussailleurs GSL	bord de chemin	1 408,44
Marius Marcoux et Fils	réparation éclairage public	261,34
Therrien, Couture, avocats	final	1 646,44
RC Novation inc.	éolienne rang 11/internet	934,79
Monty, Coulombe	firme avocats	542,83
Portes et Fenêtres Pie X	paiement final	72 225,86
	Total	111 413,27 \$

+ salaires des employés : 2 788,61 \$

01-12-12 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE II

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise la présentation du projet «Parc intergénérationnel» au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II;
- Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- Que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham désigne Madame France Mc Sween, maire et Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

La secrétaire dépose des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

02-12-12 ABAT-POUSSIÈRE 2013

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver l'abat-poussière auprès de la compagnie Calclo, au prix de 0,289 \$ du litre pour une quantité d'environ 40 000 litres.

Nos chargées de projet se rendront à une journée réflexion pour Arthabaska-Érable en forme le 12 décembre à Victoriaville, de 8h30 à 15h30. On discutera sur les priorités d'action en lien avec les saines habitudes de vie pour les 0-17 ans pour les trois prochaines années.

03-12-12 ENGAGEMENT D'UN ARCHITECTE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. André Bourassa, architecte de Victoriaville, pour avoir une esquisse de projet pour une demande de subvention pour un chapiteau polyvalent, au coût d'environ 3 700 \$.

04-12-12 PROJET INTERVENTION GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. André Bourassa, architecte de Victoriaville, pour apprécier l'état du garage municipal et énoncer par priorité les rénovations requises, au coût de 115 \$ de l'heure pour environ 3 à 6 heures. On veut également un rapport écrit.

Nouvelle résolution d'entraide incendie avec Chesterville : à évaluer.

05-12-12 SALAIRES POMPIERS

Budget 2013 pour l'incendie : sur la demande d'augmentation de salaire pour les pompiers, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une augmentation de 2% sur les différents tarifs demandés par nos pompiers, correspondant à la même augmentation des autres employés municipaux.

06-12-12 ASSURANCES MUNICIPALES

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le prix d'Essor Assurances pour 2013, soit 17 128,40 \$, pour tous les biens et protection municipales.

07-12-12 CORRECTION DES VALEURS DE PROTECTION DES BÂTIMENTS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter la valeur de protection des différents bâtiments municipaux soit :

- Le centre communautaire, 387 335 \$ au lieu de 267 800 \$, considérant la rénovation de cette année;
- Le garage municipal au 13 rue Principale, 278 943 \$ au lieu de 200 600 \$;
- Également enlever l'item 3 concernant les caméras de surveillance à la page 13, pour ne laisser que l'item 4 concernant 1 caméra seulement, si c'est garanti que la municipalité sera dédommagée advenant un second vol.

08-12-12 PAIEMENT FACTURE RÉNOVATION CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le paiement final à Portes et Fenêtres Pie X pour la rénovation du centre communautaire, au prix de 72 225,86 \$. Il est entendu que cette dépense soit payée à même notre marge de crédit en attendant la demande de remboursement du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

09-12-12 DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Attendu l'inscription de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham au programme PIQM-MADA;

Attendu que la municipalité est admissible à une aide financière de 90 472 \$, s'appliquant à un coût maximal admissible de 113 090 \$ dans le cadre du sous-volet 2.5;

Attendu que la majorité des travaux de réaménagement du bâtiment municipal sont terminés; Attendu le coût total de ces travaux au montant de 90 281,86 \$;

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une réclamation partielle, correspondant à 80% du coût des travaux.

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h31).

Accepter sur proposition de Mme Nicole Côté
Seconder par Mme Johanne Allard

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

